

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de l'élection municipale du 1^{er} novembre 2009 déposé au conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle, le lundi 9 novembre 2009, à 20 heures, par Louis Paillé, président d'élection.

PROCÈS-VERBAL SUITE AUX DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Je, soussigné, Louis Paillé, président d'élection, fais mon rapport comme suit:

Après avoir rempli toutes les formalités requises: avis d'élection, confection de la liste électorale, avis relatif à l'inscription des copropriétaires indivis d'un immeuble et des cooccupants d'une place d'affaires, réception des demandes d'inscriptions et des procurations, réception des déclarations de candidatures du 18 septembre au 2 octobre 2009, les déclarations de candidatures suivantes étant complètes, accompagnées de tous les documents exigés par la loi et déposées dans les délais requis, ont été acceptées:

<u>Nom, prénom, adresse</u>	<u>Charge</u>	<u>Date</u>
Alain Vallée 110-7 ^e Avenue Lac Croche Nord Sainte-Thècle	maire	18-09-2009
André C. Veillette 2839, Ch. Saint-Pierre Nord Sainte-Thècle	maire	21-09-2009
André Lacombe 2801, Ch. Saint-Pierre Nord Sainte-Thècle	conseiller no 1	18-09-2009
Ghyslain Audy 250, rue Charles-Audy Sainte-Thècle	conseiller no 1	25-09-2009
Louis Germain 121, 10 ^{ème} Avenue Lac Croche Sud Sainte-Thècle	conseiller no 1	02-10-2009
Claude Germain 2650, Ch. Saint-Pierre Nord Sainte-Thècle	conseiller no 2	18-09-2009
Claudette Trudel Bédard 151, rue Saint-Jacques Sainte-Thècle	conseiller no 2	22-09-2009

Jeannot Lessard 620, rue Bédard Sainte-Thècle	conseiller no 2	01-10-2009
Marc Cloutier 51, 6 ^{ème} Avenue Lac Croche Nord Sainte-Thècle	conseiller no 2	01-10-2009
André Beaudoin 201, rue Dupont Sainte-Thècle	conseiller no 3	18-09-2009
Marcel Bacon 130, rue Lacordaire Sainte-Thècle	conseiller no 3	02-10-2009
Mario Vallée 117, Carré Proteau Sainte-Thècle	conseiller no 4	18-09-2009
Tommy Plamondon 281, route Marchand Sainte-Thècle	conseiller no 4	23-09-2009
Jacques Tessier 220, rue Notre-Dame Sainte-Thècle	conseiller no 5	21-09-2009
Valérie Pelletier 420, rue Notre-Dame Sainte-Thècle	conseiller no 5	22-09-2009
Bertin Cloutier 691, rue Saint-Jacques Sainte-Thècle	conseiller no 6	18-09-2009
Daniel Allard 1570, chemin Saint-Georges Sainte-Thècle	conseiller no 6	28-09-2009

La période prévue pour la production des déclarations de candidature s'est terminée à 16 heures 30, le 2 octobre 2009.

Comme il y a plus d'un candidat aux postes suivants, il y aura élection entre :

Maire	Alain Vallée (sortant) André C. Veillette
-------	--

Conseiller no 1 Ghyslain Audy
Louis Germain
André Lacombe (sortant)

Conseiller no 2 Marc Cloutier
Claude Germain
Jeannot Lessard
Claudette Trudel Bédard

Conseiller no 3 Marcel Bacon
André Beaudoin (sortant)

Conseiller no 4 Tommy Plamondon (sortant)
Mario Vallée

Conseiller no 5 Valérie Pelletier
Jacques Tessier (sortant)

Conseiller no 6 Daniel Allard (sortant)
Bertin Cloutier

Un scrutin sera tenu le 1 novembre 2009, entre 10 heures et 20 heures ainsi qu'un vote par anticipation le 25 octobre 2009 entre midi et vingt heures.

Signé à Sainte-Thècle, ce 8 octobre 2009.

Louis Paillé
Président d'élection

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
SCRUTIN DU 1^{er} NOVEMBRE 2009

AVIS PUBLIC
RÉSULTAT DE L'ADDITION DES VOTE

MAIRE

Monsieur Alain Vallée (sortant)	850
Monsieur André C. Veillette	626

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 1

Monsieur Ghyslain Audy	217
Monsieur Louis Germain	368
Monsieur André Lacombe (sortant)	876

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 2

Monsieur Marc Cloutier	230
Monsieur Claude Germain	145
Monsieur Jeannot Lessard	189
Madame Claudette Trudel Bédard	893

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 3

Monsieur Marcel Bacon	372
Monsieur André Beaudoin (sortant)	1 072

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 4

Monsieur Tommy Plamondon (sortant)	796
Monsieur Mario Vallée	659

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 5

Madame Valérie Pelletier	699
Monsieur Jacques Tessier (sortant)	766

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 6

Monsieur Daniel Allard (sortant)	665
Monsieur Bertin Cloutier	799

BULLETINS REJETÉS :	272
TOTAL DES VOTEURS:	1 497

VOTANTS INSCRITS:	2 233
-------------------	-------

DONNÉ À SAINTE-THÈCLE, CE 6 NOVEMBRE 2009.

Louis Paillé
Président d'élection

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
SCRUTIN DU 1^{ER} NOVEMBRE 2009

AVIS PUBLIC
DU RÉSULTAT DE L'ÉLECTION
TENUE LE 1^{ER} NOVEMBRE 2009

Avis public est par la présente, donnée par Louis Paillé, président d'élection, que après avoir pris

connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues au postes ci-après mentionnés :

Maire	Alain Vallée
Conseiller au poste numéro 1	André Lacombe
Conseiller au poste numéro 2	Claudette Trudel Bédard
Conseiller au poste numéro 3	André Beaudoin
Conseiller au poste numéro 4	Tommy Plamondon
Conseiller au poste numéro 5	Jacques Tessier
Conseiller au poste numéro 6	Bertin Cloutier

Donné à Sainte-Thècle le 6 novembre 2009

Président d'élection

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 9 novembre 2009, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2009-11-307 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-308 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. a) Procès-verbal de l'élection du 1^{er} novembre 2009
b) Assermentation des candidats élus le 1^{er} novembre 2009

2. Ouverture de la séance.
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 octobre 2009
5. Correspondance
6. Comptes et état des revenus et dépenses
7. Questions de l'assistance
8. Nomination des représentants municipaux :
 - a) Maire suppléant.
 - b) Nomination d'un répondant et d'un coordonnateur auprès du CRSBP
 - c) Nomination d'un représentant sur le C.A. de l'O.M.H. de Sainte-Thècle
 - d) Nomination d'un représentant au Réseau en loisir de Mékinac (maison des jeunes)
 - e) Autres comités (voirie, infrastructure et hygiène du milieu 3 personnes) (urbanisme) (développement économique)
9. Soumissions pour l'agrandissement de la bâtisse au 115 rue Lacordaire (COOP Santé Sainte-Thècle).
10. Fin de contrat pour le transport et l'enlèvement des matières résiduelles (31-12-2009)
11. Offre de Jocelyn Rees pour la vente de son terrain à la municipalité.
12. Offre de l'architecte et de l'ingénieur pour la construction d'un bâtiment au parc Saint-Jean-Optimiste.
13. Demande de dérogation mineure :
 - a) Linda Rodrigue au 170 rue Bédard à Sainte-Thècle
 - b) Gaétan Bédard lot 351-121 route Charest à Sainte-Thècle
 - c) Éric Moreau au 171 rue Lacordaire à Sainte-Thècle
 - d) Pierre Fiset au 3000 chemin Saint-Michel Nord Sainte-Thècle
 - e) Céline Audy au 482 rue Saint-Jacques Sainte-Thècle
14. Le Club de motoneige de la Mauricie Inc. demande de modification du sentier sur le chemin Saint-Michel Nord.
- 15.
16. PG Govern :
 - a) Contrat d'entretien et soutien logiciel administratif
 - b) Contrat d'entretien et soutien logiciel permis ou logiciel SMI
17. Concierge de l'Hôtel de Ville/congé de maladie et report de vacances
18. Fourniture et livraison d'huile à chauffage.

19. Déneigement 2009-2010 : Cours de l'hôtel de ville, du garage municipal, de la caserne, l'entrepôt Lacordaire et de la Coop santé, travaux divers/offre de service de machineries
20. Maison de Jeunes :
 - a) Vol de leurs équipements
 - b) Ouverture durant les jours de la semaine
21. Changer la porte arrière de la caserne des pompiers
22. Remplacement d'une pompe d'égout
23. Société mutuelle de prévention Inc. /offre de service
24. Projet de mise à niveau de l'eau potable
25. Programme PRECO
26. Modification de la zone 76 CA / adoption du premier projet
27. Demande d'aide financière :
 - a) Fondation du Foyer de Sainte-Thècle Inc.
 - b) Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc.
28. Demande M. Daniel Morin et Daniel Tremblay/ouverture du chemin des Perdrix durant la saison hivernale.
29. Site de neige usée/ étude hydrogéologique
30. Rencontre des fêtes (18 ou 19 décembre 2009).
31. Questions de l'assistance
32. Affaires nouvelles :
 - a) Demande du comité du Noël des enfants
 - b) Achat d'un appareil respiratoire pour le service incendie
 - c) CTA Mékinac/demande de location d'un emplacement pour leurs autobus
 - d) Demande du comité organisateur du marché aux puces pour 2010.
 - e) Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité
33. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-309 : Adoption du procès-verbal des séances du mois d'octobre 2009

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 1 octobre 2009, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en octobre 2009

- **Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.**

Un chèque de 21 217 \$ au nom de notre municipalité a été émis par le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire en paiement de la mesure de bonification des compensations tenant lieu de taxes (foyer et école) pour l'année 2009.

Accusé réception de notre résolution 2009-09-270 concernant la décision de la CSST en matière sécurité incendie.

- **Ministère des transports du Québec (Annexe A)**

À la suite de l'évaluation de la capacité du pont qui enjambe la rivière des Envies, sur le chemin Saint-Joseph de notre village, le MTQ se voit dans l'obligation d'imposer de nouvelles restrictions quant aux limites de charges permises sur cette structure. Les limites de charges maximales seront :

- 26 tonnes pour un camion d'une seule unité (camion porteur) ;
- 40 tonnes pour un camion semi-remorque;
- 54 tonnes pour un train routier.

- **Ministère du Conseil Exécutif Québec**

Lancement de l'appel public de candidatures concernant les nominations de 2010 pour l'Ordre national du Québec. La période de mise en candidature a lieu du 19 septembre au 13 novembre 2009.

- **Association des directeurs municipaux du Québec (Annexe B)**

Les sujets traités sont : la préparation de la liste des personnes endettées pour les taxes envers la municipalité qui doit être déposée à la réunion de décembre 2009 et le paiement des taxes par versements.

- **Association forestière de la vallée du Saint-Maurice**

Réception du bulletin de l'Association Forestière de la Vallée du Saint-Maurice, automne 2009

- **Agence de la Santé et des Services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

Les intervenants des services préhospitaliers d'urgence (techniciens ambulanciers paramédics et premiers répondants) seraient considérés comme le personnel soignant et de ce fait qu'ils se verraient offrir en priorité la vaccination contre la grippe A (H1N1).

- **Autobus Brousseau**

Remerciement de Madame Sylvie Trudel pour les travaux faits sur le chemin des Colons

(coupage de branches).

- **Centraide Mauricie**

Le 17 septembre dernier Centraide Mauricie lançait officiellement la campagne de financement 2009, dans le parc au centre-ville de Trois-Rivières, objectif 2009 : 1 350 000\$

- **Centre de gestion de l'équipement roulant**

Le centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) nous présente les différentes couvertures applicables lors d'un accident survenant au Québec ou à l'extérieur du Québec.

Indexation annuelle pour 2010-2011 sera de 2% pour le camion incendie en location.

- **Centre de Santé et de Services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan**

Le Conseil d'administration du CSSS Vallée-de-la-Batiscan entreprend cet automne une importante procédure d'évaluation dans le cadre de la démarche d'agrément que tout établissement du réseau doit franchir aux 3 ans.

La date de vaccination pour les travailleurs de la santé et les premiers répondants contre la grippe A (H1N1) est le dimanche 1er novembre de 9h à 15h au CLSC de Saint-Tite, suivi de la clientèle vulnérables ciblées, jeudi le 5 novembre entre 13h et 19h au même endroit et par la suite pour toute la population le 1er décembre à la Salle des Aînés de Saint-Tite.

Le CSSS Vallée de la Batiscan, à l'instar de tous les CSSS et les centres de réadaptation, s'est donné un plan d'accès aux services pour les personnes présentant une déficience physique, intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

- **CN**

Le CN compte sur notre collaboration pour que les routes sous notre juridiction soient déneigées convenablement afin de ne pas créer une entrave à la sécurité aux passagers à niveau.

- **Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac**

Le projet de loi C-32 interdisant les saveurs dans le tabac et la publicité dans les imprimés a été adopté par la Chambre des Communes en juin dernier.

- **Conseil régional de l'environnement Mauricie**

Le CRE Mauricie invite les candidats aux différentes mairies de la région à faire connaître la vision environnementale.

- **Curriculum Vitae**

Réception du curriculum vitae de Monsieur Gaétan Beaudoin pour les travaux publics.

- **Culture Mauricie**

Réception du répertoire des artistes formateurs de la Mauricie

- **Commission Santé et Sécurité au Travail**

Réception de notre classification pour l'année 2010. Notre taux de prime sera de 2.72 \$

Réception des obligations relatives à l'intervention des pompiers lors d'incendie. (Annexe C)

- **Desroches produits pétroliers de Québec**

Il nous avise qu'à compter d'aujourd'hui, ils sont de nouveau distributeur de produits pétroliers.

- **Fédération Québécoise des Municipalités**

Semaine de réduction des déchets : la FQM encore dans l'attente des orientations gouvernementales.

La FQM est heureuse d'informer ses membres qu'elle et ses partenaires municipaux en sont venus à une entente dans le dossier des services d'urgence 911 quant à la formule de répartition du produit de la taxe municipale qui sera implantée le 1er décembre prochain.

La FQM nous informe qu'elle a fait parvenir à la MRC l'offre de renouvellement de notre adhésion 2010 à la Fédération ainsi que le rapport d'activité 2008-2009.

La FQM plaide pour une réalité moderne et dynamique

Plan d'action économique du Canada : Les municipalités québécoises doivent obtenir leur juste part

Conférence sur le Web destinée aux élus : Faire respecter nos règlements municipaux - Pourquoi et comment ? (2 décembre 2009) et mieux comprendre le budget de sa municipalité avant de l'approuver (18 novembre 2009).

- **Femmes de Mékinac**

L'équipe de Femmes de Mékinac remercie monsieur Alain Vallée ainsi que les conseillères et conseillers municipaux de Sainte-Thècle de leur généreuse contribution à la réalisation du colloque (Le défi d'être soi : les suites du colloque Image corporelle de 2006).

- **Finances Québec**

Le 31 octobre 2009 réception d'un dépôt direct au montant 24 297.00\$ pour le transport adapté

de Mékinac.

- **Gestion International (Anciennement Groleau)**

En nouveauté, litière, vente de ripes et copeaux $\frac{3}{4}$ avec humidité idéal pour le confort des vaches, bœufs, bisons etc....

- **Hebdo de la Mauricie**

Nous bénéficions d'une offre exclusive pour tout abonnement à leur nouveau service : weblocal.ca qui est bien plus qu'une annonce dans un annuaire : c'est aussi l'outil de recherche et de partage en ligne privilégié par une communauté de consommateurs actifs et réceptif dans notre région

- **Hydro-Québec**

Réception d'un dépliant pour savoir quoi faire lors d'une panne d'électricité touchant le réseau de distribution

- **Info – Aînés Mauricie**

Info-Aînés Mauricie nous donne les références téléphonique de Info-Santé et Info Sociale ainsi qu'une carte magnétique avec leur coordonnées.

- **La famille Herrmann**

La famille Herrmann demande à faire les changements de l'Auberge Laurentide en Auberge de Vinsy sur le site web de la municipalité.

- **Louis Filteau MRC de Mékinac**

Rencontre d'information sur le calcul de possibilité forestière, inscription avant le 10 novembre 2009.

- **Maison des familles de Mékinac**

La boîte à cadeau est de retour pour une 10e année. Le but est de venir en aide aux familles à faible revenu de la MRC Mékinac en offrant la possibilité de donner aux enfants la chance d'ouvrir un cadeau pour Noël. La période de collecte se fera du 2 au 13 novembre 2009.

- **Marie-Christine Hudon (Annexe D)**

Dans le cadre de son travail pour les municipalités dévitalisées, elle envoie le bulletin des partenaires pour le développement de l'emploi à l'intention des municipalités dévitalisées.

- **Office des personnes handicapées du Québec**

OPHQ nous transmet la politique gouvernementale À part entière : pour un véritable exercice du

droit à l'égalité. Cette politique, adoptée le 4 juin dernier par le Conseil des ministres à été lancée le 6 juin par Mme Lise Thériault, ministre déléguée aux services sociaux, dans le cadre de la semaine québécoise des personnes handicapées.

- **Opération Nez Rouge**

Invitation à la conférence de presse qui se tiendra à la salle des conférences de la MRC de Mékinac, le jeudi 19 novembre 2009 de 10h à 11h.

Les chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle, conseil 2817, invite la population du secteur Mékinac à un déjeuner bénéfice au profit de l'Opération nez rouge Mékinac qui aura lieu, dimanche 13 décembre 2009, à compter de 10hrs au sous-sol de l'église de Sainte-Thècle. Le coût du déjeuner est de 7\$.

- **Recyc-Québec**

Le nouveau Portail municipal de la gestion des matières résiduelles est en ligne au <https://portailgmr.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Annexe E)**

Réception du budget et tarification 2010

- **Régis des alcools, des courses et des jeux**

Auberge de Vinsy a fait la demande de permis d'alcool, nous avons 30 jours pour s'opposer à la demande de permis.

- **Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie**

Réception de la facture pour l'année 2010, la contribution est de 4,46\$ par citoyen. La fiche des renseignements des représentants officiels et le rapport financier pour le ministère de la Culture, des Communications et de la condition féminine.

- **Sécurité publique Québec**

La semaine de la prévention de la criminalité se tiendra du 1er novembre au 7 novembre 2009 sous le thème « Unis contre le crime ».

- **Syndicat régional des employés-es municipaux de la Mauricie**

Réception des résultats des élections pour les officiers du syndicat local pour 2 ans. Yves Vallée président, Gérald Gonneville secrétaire et Yvon Richard substitut.

- **Transport Lyon Inc.**

Transport Lyon Inc. est heureux d'inaugurer son système de demande informatisée de cueillette de pneus hors usage. L'adresse est www.transportlyon.com.

Rés. 2009-11-310: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2009

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-311 : Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'octobre 2009 au montant de 370 243.46 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2009 est remis aux membres du conseil ainsi qu'un estimé au 31 décembre 2009.

Questions de l'assistance

Aucune question

Résolution 2009-11-312: Nomination du maire suppléant

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme André Lacombe, conseiller au siège numéro 1,

- a) maire suppléant pour les trois prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-313: CRSBP/Confirmation des représentants officiels pour 2009-2010

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle confirme la nomination de **Claudette Trudel Bédard**, conseillère, à titre de représentante municipale élue et reconduit **Thérèse Lemelin** à titre de responsable pour la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques – Mauricie – Bois-Francs – Lanaudière Inc., et ce pour l'année 2009-2010. Ces deux personnes représenteront la Bibliothèque municipalité de Sainte-Thècle lors de l'assemblée générale annuelle et lors de rencontres organisées de temps à autre à leur intention par le CRSBP.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-314 : Nomination d'un représentant municipal/Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Daniel Allard comme représentant municipal sur le conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme le conseiller André Lacombe en remplacement de Daniel Allard afin de terminer son mandat de représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-315: Réseau en loisir pour la MRC de Mékinac et la Maison des Jeunes de Sainte-Thècle /Nomination d'un représentant

CONSIDÉRANT que la municipalité désire être représentée sur le comité du réseau en loisir pour la MRC de Mékinac par un élu municipal et sur le comité de la Maison des Jeunes de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que France Déry qui représentait la municipalité sur ces comités n'est plus membre du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Claudette Trudel Bédard, conseillère municipale, pour représenter les intérêts de la Municipalité de Sainte-Thècle au comité du réseau en loisir de la MRC de Mékinac et sur le comité de la Maison des Jeunes de Sainte-Thècle en remplacement de France Déry.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-316: Nomination de représentants/ (voirie, d'infrastructure et d'hygiène du milieu 3 personnes)

CONSIDÉRANT que la municipalité désire créer un comité pour la voirie, les infrastructures et l'hygiène du milieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Bertin Cloutier, Jacques Tessier et Alain Vallée comme membre du comité de voirie, d'infrastructure et d'hygiène du milieu de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-317 : Soumission pour l'agrandissement du 115 rue Lacordaire (COOP SANTÉ)

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de

- Construction Richard Champagne	182 330.19 \$
- P.A. Bisson Inc.	191 191.00 \$
- Construction Mario Gélinas	196 727.00 \$
- Henry St-Amant et Fils	184 774.39 \$
- Construction André Magny	233 563.20 \$

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été vérifiées par Jean-Guy St-Onge pour Michel Pellerin, architecte, et qu'elles étaient tous conformes ;

CONSIDÉRANT que la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle, la Caisse Populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe et la MRC de Mékinac, dans le cadre du programme du Pacte Rural, accorderont à la Municipalité de Sainte-Thècle une aide financière pour couvrir les dépenses d'agrandissement de la bâtisse du 115 rue Lacordaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la plus basse soumission conforme soit celle de Construction Richard Champagne au montant de 182 330.19 \$ incluant les taxes pour l'agrandissement de la bâtisse du 115 rue Lacordaire à Sainte-Thècle appartenant à la Municipalité. Les travaux d'agrandissement de cette bâtisse devront être réalisés conformément au plan et devis préparés par Michel Pellerin, architecte et les Consultants MESAR Inc., ingénieur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-318 : Demande de soumission pour le transport et la cueillette des matières résiduelles

CONSIDÉRANT que l'entente avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie pour le transport et la cueillette des matières résiduelles de notre municipalité se termine le 31 décembre 2009 ;

CONSIDÉRANT la MRC de Mékinac est à étudier un modèle de Régie pour la gestion des matières résiduelles dans Mékinac;

CONSIDÉRANT que cette Régie ne sera pas en vigueur le 1^{er} janvier 2010 donc la municipalité devra demander des soumissions pour le transport et la cueillette des matières résiduelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions comme suit :

- Demande des soumissions pour la cueillette et le transport des matières résiduelles de la municipalité de Sainte-Thècle pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010 pour 1179 résidences ayant le service porte-à-porte à Service Cité Propre, à Service Matrec et J.Y Martel Transports .
- Pour la fourniture et la levée du ou des conteneur (s) présent (s) à notre garage municipal. La municipalité demande des soumissions, pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin

2010, aux soumissionnaires suivants : Service Cité Propre, Service Matrec et J.Y Martel Transports.

- Pour la fourniture et la levée des conteneurs à ordures à chargement avant de nature résidentielle et commerciale dans la municipalité. La municipalité demande des soumissions, pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, aux soumissionnaires suivants : Service Cité Propre, Service Matrec et J.Y. Martel Transports.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-319 : Offre de Jocelyn Rees pour la vente de sont terrain à la municipalité

CONSIDÉRANT que le conseil avait mandaté le maire Alain Vallée de négocier un prix avec Monsieur Jocelyn Rees pour l'achat de son terrain ;

CONSIDÉRANT que le conseil projette de faire une rue sur le terrain de Monsieur Jocelyn Rees afin de développer des terrains résidentiels sur le bord du lac des Chicots ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Jocelyn Rees demande la somme de 55 000.00 \$ pour son terrain incluant le coût du nettoyage de son terrain au montant de 14 700.14 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mandate Alain Vallée, maire pour négocier avec Jocelyn Rees pour l'achat de son terrain, avec Paul-André Lavoie la possibilité d'un échange de terrain pour le passage de la rue sur le terrain de M. Lavoie ainsi qu'avec M. Roger Lafrance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Offre de l'architecte et de l'ingénieur pour la construction d'un bâtiment au parc Saint-Jean-Optimiste.

Ce sujet sera traité à la session ajournée du 16 novembre 2009; car les membres du conseil auront plus d'information sur ce projet à cette date.

Rés. 2009-11-320 : Demande de dérogation mineure pour le 170 rue Bédard à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Madame Linda Rodrigue afin de permettre une marge de recul latéral pour son bâtiment principal de 1,95 mètres au lieu de 2 mètres pour sa propriété au 170 rue Bédard à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le conseil consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et recommande l'acceptation de cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la dérogation mineure pour l'immeuble situé au 170 rue Bédard à Sainte-Thècle (lot 83-39-5) comme suit :

- Permet un empiètement de 0.05 mètre dans la marge de recul latéral.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-321 : Demande de dérogation mineure pour le lot 351-121 route Charest à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Gaétan Bédard afin de permettre la construction d'un camp forestier à 60 mètres d'une rivière servant de décharge à un lac au lieu de 150 mètres comme indiqué au règlement 8-90 pour la zone 46 A article 70 sur sa propriété situé sur le lot 351-121-P, route Charest à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le conseil consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et recommande l'acceptation de cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la dérogation mineure pour la construction d'un camp forestier sur le lot 351-121 route Charest à Sainte-Thècle comme suit :

- Permet la construction d'un camp forestier à 60 mètres d'une rivière servant de décharge à un lac au lieu de 150 mètres

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-322 : Demande de dérogation mineure pour le 171 rue Lacordaire à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Éric Moreau afin de permettre une marge de recul arrière pour l'agrandissement de son bâtiment principal de 5 mètres au lieu de 7 mètres comme indiquée au règlement de zonage 8-90 pour la zone 67 CA pour sa propriété au 171 rue Lacordaire à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le conseil consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et recommande l'acceptation de cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la dérogation mineure pour l'immeuble le 171 rue Lacordaire à Sainte-Thècle (lot 86-31-1-P, 86-31-2, 86-32-1-P et 86-32-2) comme suit :

- Permet un empiètement de 2 mètres dans la marge de recul arrière

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-323 : Demande de dérogation mineure pour le 3000 chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Pierre Fiset afin de permettre la construction d'un bâtiment secondaire de 117, 62 au lieu de 75 mètres comme indiquée au règlement de zonage 8-90 pour sa propriété au 3000 chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le conseil consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et recommande l'acceptation de cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment secondaire pour l'immeuble du 3000 chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle (lot 109-4) comme suit :

- Permettre la construction d'un bâtiment secondaire d'une superficie de 42.62 mètres supérieur à la norme générale du règlement de zonage 8-90, article 50.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-324 : Demande de dérogation mineure pour le 482 rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Madame Céline Audy et Monsieur Denis Davidson afin de permettre l'empiètement de 3,23 mètres du balcon avant au lieu de 2 mètres comme indiquée au règlement de zonage 8-90 à l'article 60, 2^{ème} alinéa pour sa propriété au 482 rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le conseil consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et recommande l'acceptation de cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la dérogation mineure pour l'immeuble du 482 rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle (lot 86-3-P, 86-4, 86-5-P) comme suit :

- Permet un empiètement 1.23 mètres d'un balcon dans la marge avant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-325 : Club de motoneige de la Mauricie Inc. demande de modification du sentier sur le chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le club de motoneige de la Mauricie Inc. demande de changer le tracé du sentier de motoneige sur le chemin Saint-Michel Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le passage du

sentier du Club de motoneige de la Mauricie Inc. sur le chemin Saint-Michel Nord aux endroits suivant :

- entre la 4^{ème} avenue du Lac Croche Nord et la 13^{ème} avenue du Lac Croche Nord sur une distance de 1 126 mètres.
- entre la 14^{ème} avenue du Lac Croche Nord et le chemin des Médailles (lot 109-P) sur une distance de 1 003 mètres.

Des panneaux de signalisation devront être installés par le club sur le chemin Saint-Michel Nord à ces endroits pour indiquer le passage des motoneiges dans le chemin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-326 : PG Govern/contrat d'entretien et de soutien du logiciel administratif

CONSIDÉRANT l'offre de PG Govern pour le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien du logiciel administratif de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de PG Govern au montant de 7 359.45 \$ pour l'entretien et le soutien des applications du logiciel administratif de la municipalité pour l'année 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-327 : Logiciel permis/PG Govern ou SMI

CONSIDÉRANT l'offre de PG Govern pour le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des logiciels Dossier Central, Gestion de données multimédias et gestion des permis au coût de 2 350.00 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT l'offre de la MRC de Mékinac pour l'achat du logiciel de SMI pour la gestion des permis au coût de 6 356.00 \$ plus taxes et le contrat d'entretien coûte 179.00 \$ par licence par an;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Ne renouvelle pas le contrat d'entretien et de soutien pour l'année 2010 Avec PG Govern pour les logiciels Dossier Central, Gestion de données multimédias et gestion des permis
- Achètera en 2010 le logiciel de SMI pour la gestion des permis pour 2 postes de travail au coût de 6 356.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-328 : Concierge de l'Hôtel de Ville/congé de maladie et report de vacances

CONSIDÉRANT que la concierge de l'Hôtel de Ville est encore en congé de maladie depuis 9 février 2009 et est toujours en maladie en date de ce jour;

CONSIDÉRANT que la concierge de l'Hôtel de Ville demande de reporter ses vacances accumulées en 2008 pour l'année 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la demande de Madame Louise Dumas de reporter le paiement du montant de vacances accumulées en 2008 et qui n'a pas été payées en 2009 à l'année prochaine soit 2010 comme le stipule l'article 23.01 de la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-329 : Fourniture et livraison d'huile à chauffage

CONSIDÉRANT que les fournisseurs d'huile à chauffage ne veulent pas soumettre un prix fixe pour la fourniture et la livraison d'huile à chauffage ;

CONSIDÉRANT qu'il y a, dans notre localité, un seul fournisseur d'huile à chauffage, soit, Esso (Pétroles Henri Germain Inc.);

CONSIDÉRANT qu'il y a trois emplacements municipaux à desservir, soit, l'hôtel de ville, la caserne du service des incendies et le garage municipal ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le prix soit demandé à notre fournisseur local par le directeur général et de vérifier avec d'autres fournisseurs si le prix est concurrentiel, Si le prix est semblable, autorisé Esso (Pétroles Henri Germain) à fournir et livrer l'huile à chauffage aux trois endroits mentionnés plus haut, savoir, hôtel de ville, caserne du service des incendies et garage municipal, à partir du 4 décembre 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-330 : Déneigement 2009-2010/Cours de l'Hôtel de ville, du garage municipal, de la caserne, de la Coop santé, du garage au côté de la Coop, les trottoirs et travaux divers

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle offre aux entrepreneurs locaux les travaux de déneigement pour la saison hivernale des propriétés municipales décrits ci-après:

- 1° Cour de la caserne (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
- 2° Cour de l'hôtel de ville (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
- 3° Cour du garage municipal (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
- 4° Entrée du garage au côté de la Coop santé (Lorsqu'il y aura plus de 2 pouces de nouvelle neige)
- 5° Patinoire et stationnement du Centre de loisirs Éric Bédard (Sur appel)
- 6° Site des étangs (Sur appel)
- 7° Chemin des pompes à égout (Sur appel)
- 8° Chemin des sources (Sur appel)

- 9° Bornes-fontaines (Sur appel)
 - 10° Élargissement des rues (Sur appel)
 - 11° Déneigement et foulage des conteneurs de vidanges (Sur appel)
 - 12° Déneigement de la cour de la Coopérative Solidarité santé de Sainte-Thècle (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
 - 13° Déneigement du trottoir des rues Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Gabriel, Saint-Joseph et Masson
- a) Les entrepreneurs suivants ont été invités à déposer la liste et la description de leur machinerie accompagnée des taux horaires pour leur utilisation afin d'effectuer les différents travaux de déneigement avant le 9 novembre 2009 : Georges Paquin Excavation, Réjean Dontigny, Jean Luc Dontigny, la Ferme du Lac Traverse (Bertrand Cloutier), G.Groleau Inc.
- b) L'inspecteur municipal est autorisé à faire un partage des travaux selon la liste fournie au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-331 : Maison des Jeunes/ vol de leurs équipements

CONSIDÉRANT que le vol des équipements de la Maison des Jeunes s'élève à environ 3 200.00 \$ et qu'ils n'ont pas d'assurance;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal pourrait demander une aide financière dans le cadre du pacte rural pour payer une partie de ces équipements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle présente une demande d'aide financière à la MRC de Mékinac dans le cadre du Pacte Rural pour renouveler les jeux et autres équipements de la Maison des Jeunes de Sainte-Thècle et autorise le directeur général à signer la demande pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-332 : Maison des Jeunes/Ouverture durant les jours de la semaine

CONSIDÉRANT la résolution 2009-10-297 permettait l'ouverture de la Maison des Jeunes durant les jours de la semaine pour un mois;

CONSIDÉRANT l'achalandage de la Maison des Jeunes sur semaine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prolonger d'un mois l'ouverture durant les jours de la semaine de la Maison des Jeunes de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-333 : Portes RO-MA Inc. /remplacement de la porte arrière de la caserne.

CONSIDÉRANT l'offre de Portes RO-MA Inc. pour la fourniture et la pose d'une porte de garage à la caserne ainsi qu'un ouvre porte automatique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Portes RO_MA Inc. pour le remplacement de la porte arrière de la caserne des pompiers au 250 rue Saint-Gabriel par une porte H-tech en aluminium de (11'7"X11'8") au montant de 2 676.79 \$ et d'un émetteur 82LMC au montant de 864.95 \$ les taxes sont en sus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-334 : Remplacer une pompe d'égout sanitaire défectueuse

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la fourniture d'une pompe d'égout sanitaire de :

- | | |
|-------------------------------|--------------|
| - Noël Rochette & Fils Inc. : | 13 882.00 \$ |
| - ITT : | 12 665.55 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission de ITT au montant de 12 665.55 \$ plus les taxes pour la fourniture d'une pont d'égout sanitaire de modèle Flygt NP-3153 submersible.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Société mutuelle de prévention Inc. /offre de service pour le programme de prévention 2010

Ce sujet sera traité à la session ajournée du 16 novembre 2009; car nous n'avons pas encore reçu les informations concernant ce programme de prévention.

Conval Québec/offre pour un système de mixing TMS de tideflex pour le réservoir d'eau potable.

Ce sujet sera traité à la session ajournée du 16 novembre 2009; car nous n'avons pas encore reçu les prix de ce système pour l'eau potable.

Rés. 2009-11-335 : Programme PRECO/ rue Saint-Gabriel

CONSIDÉRANT la résolution 2009-08-248 pour une demande d'aide financière au Gouvernement du Québec dans le cadre du programme PRECO pour des travaux au montant de 5 038 500.00 \$ dans les rues Saint-Gabriel, Villeneuve, Saint-Jean, Masson, de la Montagne et Carré Proteau;

CONSIDÉRANT que ces travaux doivent être terminés le 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT que le conseil ne pourra exécuter tous ces travaux en 2010;

CONSIDÉRANT que la résolution 2009-08-248 est remplacée par la résolution 2009-11-335

comme suit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Présente une demande d'aide financière de 843 500.00 \$ dans le cadre du programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eau usée (PRECO) au Ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire pour réaliser les travaux suivants :
 - Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, du trottoir, ainsi que la chaussée sur la rue Saint-Gabriel. Le coût estimé est de 843 500.00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-336 : Modification de la zone 76 CA/ adoption du premier projet

CONSIDÉRANT que le conseil désire agrandir la zone 76 CA en y ajoutant une partie des zones 70 CA et 81 RC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le premier projet de règlement no. 263-2009 Modifiant le règlement de zonage # 8-90 concernant l'agrandissement de la zone 76 CA

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-337 : Demande d'aide financière/Fondation du Foyer de Sainte-Thècle Inc.

CONSIDÉRANT la demande de commandite de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle pour leur brunch annuel afin d'amasser des fonds afin d'améliorer la qualité de vie et le mieux-être des usagers du centre multi-service Foyer de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 350.00 \$ à la fondation du Foyer de Sainte-Thècle dans le cadre de leur activité de financement du brunch annuel qui aura lieu le 22 novembre 2009 à la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-338 : Demande d'aide financière/Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc.

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc. pour l'année 2010 :

CONSIDÉRANT que leur bureau d'accueil touristique nous donne l'opportunité de placer nos

dépliants dans leur kiosque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accordera une aide financière de 200.00 \$ à la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc. pour l'année 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande de Daniel Morin et Daniel Tremblay/ouverture du chemin des Perdrix durant la saison hivernale

Ce sujet est remis à la séance ajournée du 16 novembre 2009. Le maire et l'inspecteur municipal iront voir ce chemin et feront rapport au conseil municipal.

Site de neige usée/étude hydrogéologique

Nous n'avons pas reçu le prix pour l'étude hydrogéologique. La firme d'ingénieur Pluritec nous a avisé que LVM-Technisol nous le fournirait pour la semaine prochaine. Ce sujet est donc reporté au 16 novembre 2009.

Rés. 2009-11-339 : Rencontre sociale des élus et des employés de la Municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle organise une rencontre sociale le 19 décembre 2009 à 17 heures au Club de Ski de fond le Geai Bleu avec les membres du conseil, les employés municipaux, les pompiers et les bénévoles de la bibliothèque municipale. Le directeur général est autorisé à organiser cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Jacques Lachance nous informe qu'une mutuelle d'assurance fait quelquefois monter le prix des primes d'assurance. Concernant le vol à la Maison des Jeunes, il nous suggère de faire installer un système d'alarme.

Roger Bacon demande si tous les membres du conseil sont en accord avec la construction d'une bâtisse au parc Saint-Jean-Optimiste et si le service d'animation estivale se fera dans cette bâtisse à l'été 2010.

France Déry demande si tout l'argent du projet d'aménagement du parc Saint-Jean-Optimiste sera dépensé pour la bâtisse ou s'il en restera pour l'aménagement de jeux tel que le projet initial. Elle demande aussi au maire d'expliquer ce qu'il veut dire à l'effet que la bâtisse du parc Saint-Jean-Optimiste servira de maison des ados.

Jeannot Lessard pour une question concernant l'emplacement du site de neige usée.

Marc Cloutier demande qui est le propriétaire du terrain que la municipalité veut acheter pour y aménager le site de neige usée et si le pont est bon pour le passage des camions.

Gaston Groleau demande la dimension de la bâtisse que la municipalité veut construire dans le parc Saint-Jean-Optimiste.

Affaires nouvelles :

Rés. 2009-11-340 : Demande de commandite du comité du Noël des Enfants

CONSIDÉRANT la demande de commandite du comité organisateur du Noël des Enfants de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de faire gratuitement au bureau municipal, les photocopies pour la publicité, les dessins à colorier et autres du comité pour l'organisation de la fêtes de Noël des Enfants qui aura lieu le 13 décembre 2009 à la salle Aubin de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-341 : Achat d'un appareil respiratoire pour le service d'incendie

CONSIDÉRANT qu'un appareil respiratoire du service d'incendie de Sainte-Thècle ne répond plus aux normes et doit être remplacé ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de :

- | | |
|---|-------------|
| - Services Techniques Incendies Provincial Inc. : | 4 745.00 \$ |
| - Protection Incendie CFS Ltée. : | 4 621.45 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la plus basse soumission soit celle de Protection Incendie CFS Ltée. Au montant de 4 621.45 \$ plus taxes pour l'achat d'un appareil respiratoire de marque MSA.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-342 : Demande de CTA Mékinac pour l'utilisation d'une partie du garage de la rue Lacordaire durant la période hivernale pour le stationnement de minibus

CONSIDÉRANT la demande du CTA de Mékinac de disposer d'un espace au garage de la rue Lacordaire pour remiser leurs minibus pour la saison hivernale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de louer au CTA Mékinac un emplacement dans le garage de la rue Lacordaire afin d'y remiser les deux (2) minibus, la nuit et les fins de semaines aux conditions suivantes:

Période: Entre le 1^{er} décembre 2009 et le 31 mars 2010.

Coût: 500.00 \$ par mois, taxes en sus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-343 : Demande de collaboration/du comité de la vente de garage de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT qu'un comité a été formé pour préparer une journée de vente de garage à Sainte-Thècle au printemps 2010 (29 mai 2010);

CONSIDÉRANT que le comité demande la collaboration de la municipalité pour réaliser cette journée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de collaborer avec le comité organisateur de la vente de garage de Sainte-Thècle

- En acceptant de faire gratuitement les photocopies nécessaires pour le comité organisateur de la vente de garage.
- Le prêt d'un camion lors de la journée de la vente de garage pour assurer le ramassage des déchets et de la récupération dans les rues où se dérouleront cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le Maire fera le rapport sur la situation financière de la municipalité à la séance ajournée du 16 novembre 2009.

Marc Cloutier demande si Gestion International T Inc. a fini de nettoyer son terrain (ancien Groleau Inc.). Il demande aussi si la régie des déchets mettra ses camions de vidange chargés de déchets dans le garage de Gestion International T. Inc.

André Lacombe demande d'acheter des ordinateurs portatifs pour les membres du conseil. Ce sujet sera traité à une séance ultérieure.

Rés. 2009-11-344 : Ajournement de la séance

A 21h 13, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et résolu unanimement d'ajourner la séance au lundi 16 novembre 2009 à 20 h 00

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorier

Maire

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ajournée du 16 novembre du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2009-11-345 : Réouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-346 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité.
2. Offre de Jocelyn Rees pour la vente de son terrain à la municipalité. (point 11 dans votre cartable)
3. Offre de l'architecte et de l'ingénieur pour la construction d'un bâtiment au parc Saint-Jean-Optimiste. (point 12 dans votre cartable)
4. Société mutuelle de prévention Inc. /offre de service (point 22 dans votre cartable)
5. Projet de mise à niveau de l'eau potable (point 23 dans votre cartable)
6. Demande M. Daniel Morin et Daniel Tremblay/ouverture du chemin des Perdrix durant la saison hivernale. (point 27 dans votre cartable)
7. Site de neige usée/ étude hydrogéologique (point 28 dans votre cartable)

8. Système d'alarme au Centre de Loisir Éric Bédard
9. Entente avec les Municipalités de Lac-aux-Sables et Trois-Rives pour l'entretien du chemin du lac Missionnaire.
10. Ponceau chemin du Canton-de Lejeune (Lac à Magnan)
11. Hebdo Mékinac des chenaux/annonce
12. Questions de l'assistance
13. Affaires nouvelles:
 - a) Subvention MTQ rapport des dépenses pour les travaux de voirie
14. Levée de la séance

Louis Paillé, directeur général

Rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2008

RECETTES

TAXES MUNICIPALES	1 633 991
AUTRES RECETTES	
Paiements tenant lieu de taxes:	
- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	94 746
Recettes de sources locales	
- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	433 165
Transferts:	
- assainissement des eaux, entretien du réseau routier,	495 273
TOTAL DES RECETTES:	<u>2 657 175</u>

DÉPENSES

Administration générale	359 190
Sécurité publique	273 200
Transport	639 603
Hygiène du milieu	377 964

Santé et bien-être	427 814
Urbanisme, mise en valeur territoire	97 732
Loisirs et culture	261 157
Frais de financement, remboursement de capital, refinancement de prêt	34 764
Immobilisations	146 931

TOTAL DES DÉPENSES: **2 618 355**

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE **38 820**

SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2008 **107 887**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification a été effectuée par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette conformément aux normes généralement reconnues. À leur avis les états financiers présentent, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2008 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

EXERCICE FINANCIER 2009

Pour l'année 2009, la municipalité a affecté un montant de 13 446 \$ du surplus accumulé de l'année 2008 pour éviter une trop grosse hausse des taxes municipales. L'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2009 permet de constater que les revenus dépasseront les dépenses de façon négligeable.

Voirie: Au cours de l'année 2009, la municipalité a fait la réfection du trottoir sur un côté de la rue Saint-Jacques, entre les rues Lacordaire et Masson ainsi que sur un côté de la rue Masson, entre les numéros civiques 204 et 322 inclusivement. Nous avons aussi réparé les regards pluviaux des rues Notre-Dame et St-Jacques

Madame Julie Boulet, ministre des transports, a accordé à notre municipalité deux subventions de 50 000 \$ et 15 000\$ pour refaire les fondation du coin de la rue Bédard et de la rue Saint-Jacques, pour poser de l'asphalte dans la section de la rue de l'Anse qui n'avait pas encore été faite et pour l'amélioration de diverses rues.

Dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier, nous avons obtenu une subvention au montant de 30 000 \$ pour améliorer le chemin reliant notre municipalité à celle de Saint-Joseph-de-Mékinac.

Construction : Depuis le 1^{er} janvier 2009 jusqu'à ce jour, 272 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 3 247 668 \$ soit une augmentation comparativement à l'année 2008 de 11% pour le nombre de permis émis et une diminution de 10% de la valeur déclarée. Sur ce nombre, il y a 9 constructions soient : 4 résidences principales et 5 chalets. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Telus Québec et de Bell Canada en vue de l'obtention d'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières.

Eau potable : Le conseil est à compléter les travaux de mise à niveau du réseau d'eau potable de la municipalité dont le coût s'élèvera à environ 625 000\$ et qui seront terminés au 31 décembre 2009, lequel sera subventionné en partie par les gouvernements. Ces travaux ont été fait majoritairement en régie, ce qui a permis d'éviter un règlement d'emprunt prévu de 112 240\$.

Développement économique : La municipalité travaille à présenter prochainement une demande d'autorisation à la CPTAQ pour une utilisation autre que l'agriculture du pourtour du lac des Chicots afin de permettre la construire de maisons, de fermettes et de chalets pour mettre ce lac en valeur. La municipalité a reçu la confirmation d'une subvention de 100 000\$ du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la construction d'une bâtisse communautaire et des glissades d'hiver au parc Saint-Jean-Optimiste qui se fera au printemps 2010. Étant donné l'ampleur des travaux de mise à niveau de l'eau potable, l'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan a du être reportée à l'année prochaine. Toutefois, l'installation de panneaux aux entrées de la municipalité et l'installation de panneaux identifiant les commerces et industries de Sainte-Thècle a été faite. La municipalité a aussi poursuivi ses actions afin d'embellir sa localité et la rendre plus accueillante.

Sécurité incendie : La municipalité est en processus pour l'adoption du schéma de couverture de risques incendies. Pour répondre aux normes en eau disponible lors de feux, la municipalité devra se doter d'un nouveau camion citerne. Une demande de subvention de 135 000\$ a été faite dans le cadre du Volet V du Fonds de soutien aux territoires en difficulté. Nous sommes toujours en attente d'une réponse dans ce dossier.

Programme de revitalisation : La Municipalité de Sainte-Thècle a adopté en 2004 un règlement permettant un remboursement de taxes à tout propriétaire d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tout propriétaire d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment.

Pour les constructions qui ne sont pas dans le périmètre urbain, la municipalité, en collaboration avec Promotion Ste-Thècle Inc et la Caisse Populaire Sainte-Thècle Saint-Adelphe, a instauré un nouveau programme d'aide à la construction domiciliaire. Informez-vous au bureau municipal pour ce nouveau programme.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2009:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	11 180.88 \$	5 590.44 \$	16 771.32 \$
CONSEILLER	3 726.96 \$	1 863.48 \$	<u>5 590.44 \$</u>
TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS			50 313.96 \$

LA MASSE SALARIALE DES AUTRES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 342 620 \$

En 2009, la municipalité a bénéficié des subventions salariales suivantes : du Centre Local d'Emploi pour créer 1 emploi durant 30 semaines, Emploi Été Canada pour 1 emploi étudiant, Desjardins Jeune au Travail pour 1 emploi étudiant et YMCA of Greater Toronto pour 1 emploi étudiant (échange avec une anglophone).

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

	intérêts	capital
Remboursement en 2009		
Intérêt emprunt garage incendie	1 815 \$	2 200 \$
Intérêt emprunt monte-personne	4 043 \$	4 000 \$
Intérêt emprunt - CLE	5 766 \$	9 800 \$
Intérêt emprunt – aqueduc et réservoir	21 731 \$	77 700 \$
Intérêt rue Charles-Audy	4 035 \$	3 100 \$
Intérêt Achat terrain	5 461 \$	10 668 \$
Intérêt emprunt – PADEM	9 241 \$	14 695 \$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	46 385 \$	76 905 \$
Intérêt Gouv. Québec – SHQ	7 595 \$	8 160 \$
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	106 072 \$	207 228 \$

DETTE À LONG TERME

Emprunt garage incendie (caserne)	36 100 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)	72 400 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)	126 200 \$
Emprunt municipalité - aqueduc	266 334 \$
Emprunt rue Charles-Audy	81 857 \$
Achat de terrain	124 500 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)	<u>186 440 \$</u>

Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:	893 831 \$
Dette à long terme à payer par le gouvernement du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)	938 460 \$
Société d'habitation du Québec (Les Suites du Manoir)	163 200 \$

Total de la dette à long terme	1 995 491 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

Le rôle triennal indique une valeur imposable de 134 731 600 \$.

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées	150 000 \$
Réfection de trottoirs	150 000 \$
Construction d'un bâtiment de service au Parc St-Jean-Optimiste	250 000 \$
Achat d'un camion citerne pour le service incendie	250 000 \$
Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, du trottoir, ainsi que la chaussée sur la rue Saint-Gabriel.	843 500 \$
Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, du trottoir, ainsi que la chaussée sur la rue Villeneuve.	810 000 \$
Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, du trottoir, ainsi que la chaussée sur la rue Saint-Jean.	730 000 \$

ORIENTATIONS POUR 2010

Pour les prochaines années, nous aurons à investir temps, argent et ressources de toutes sortes pour nous conformer à la politique en sécurité incendie. La municipalité devra entre autres acquérir un nouveau camion citerne pour se conformer aux exigences en matière d'eau disponible lors d'un feu et a fait une demande d'aide financière dans le cadre du Volet V du Fonds de soutien aux territoires en difficulté. Nous sommes toujours en attente d'une réponse dans ce dossier.

De plus, en 2010, la priorité sera l'amélioration des chemins, rues et des trottoirs. La municipalité compte sur le programme PRECO pour refaire la rue Saint-Gabriel en 2010, tel que suggéré dans le plan d'intervention de la municipalité.

La municipalité travaillera activement à rénover le parc St-Jean-Optimiste pour y construire le nouveau bâtiment de service et les installations sportives qui permettront de faire de ce lieu un endroit touristique recherché dans Mékinac.

Sur le plan économique, afin assurer l'avenir de la municipalité nous devons travailler à contrer l'exode des jeunes et tenir compte du vieillissement de la population. L'achat local devra être priorisé par toute la population pour enrayer la fermeture de nos commerces et entreprises.

Alain Vallée, maire

Offre de Jocelyn Rees pour la vente de son terrain à la municipalité

Le conseil avait mandaté le maire Alain Vallée pour négocier le prix avec Monsieur Jocelyn Rees pour l'achat de son terrain. Monsieur Jocelyn Rees demande la somme de 55 000.00 \$ pour son terrain incluant le coût du nettoyage au montant de 14 700.14 \$. Le conseil rencontrera Paul-André Lavoie et Jean-François Lavoie après le conseil pour discuter avec eux d'une entente concernant un échange de terrain, la vente d'un terrain et la démolition du garage de Monsieur Rees advenant l'achat par la municipalité du terrain de ce dernier. Le conseil demande aussi au maire de contacter M. Rees pour lui faire diminuer le prix de vente de son terrain.

Rés. 2009-11-347 : Offre de l'architecte et de l'ingénieur pour la construction d'un bâtiment au parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT que le coût estimé par Caroline Roy, architecte de la firme Régis Côté et associés pour un bâtiment de 9 mètres par 15 mètres (30' par 50') est beaucoup plus élevé que nos prévisions;

CONSIDÉRANT que le conseil par son comité d'infrastructure étudiera l'offre de l'architecte concernant le bâtiment afin de pouvoir réaliser ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu majoritairement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle est en accord avec la construction du bâtiment sur le parc Saint-Jean-Optimiste tel que inclus dans la demande présentée au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et subventionné au montant de 100 000.00 \$ par le MELS, une aide financière de 50 000.0 \$ de la Caisse Populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe et une aide financière de 20 000.0 \$ de la MRC de Mékinac dans le cadre du Pacte Rural.

Ont voté pour cette résolution Bertin Cloutier, Jacques Tessier, André Beaudoin et Claudette Trudel Bédard.

Ont voté contre cette résolution Tommy Plamondon et André Lacombe.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Rés. 2009-11-348 : Société mutuelle de prévention Inc./Offre de service

CONSIDÉRANT que le programme de prévention 2010 préparé par la Société Mutuelle de

Prévention Inc. pour la municipalité;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des actions à poser dans ce programme par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte de programme de prévention 2010 que la Société Mutuelle de Prévention Inc. a élaboré pour la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-349 : Projet de mise à niveau de l'eau potable/offre de Conval

CONSIDÉRANT que la compagnie Conval Québec est la seule à faire la vente du système Tideflex TMX pour mélanger l'eau dans le réservoir d'eau potable;

CONSIDÉRANT que la compagnie Conval Québec nous a soumis trois offres soient :

- Un système Tideflex en PVC schédule 80 au prix de 50 250.00 \$
- Un système Tideflex en Carbon Steel au prix de 67 180.00 \$
- Un système Tideflex en Carbon Steel au prix de 69 800.00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Conval Québec pour l'achat de système Tideflex en PVC au coût de 50 250.00 \$ plus taxes tel que décrit dans la soumission no 121109MA de Marc-André Audet Inc. jr. L'acceptation de cette offre est conditionnelle à ce que cet équipement soit admissible à l'aide gouvernemental dans le cadre du programme du fonds provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-350 : Demande de M. Daniel Morin et Daniel Tremblay/ouverture du chemin des Perdrix durant la saison hivernale

CONSIDÉRANT que la demande adressée à la municipalité pour qu'il soit procédé à l'entretien hivernal d'une portion du chemin des Perdrix, sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la vocation principalement forestier de cette portion de chemin;

CONSIDÉRANT que cette portion de chemin n'a jamais été déneigée par la municipalité en période hivernale, la municipalité laissant cependant le soin aux personnes qui le désirent de procéder elles-mêmes à cet entretien, à leurs frais;

CONSIDÉRANT que la municipalité a discrétion pour procéder ou non à l'entretien hivernal des voies de circulation dont elle a la gestion;

CONSIDÉRANT que le conseil n'entend pas procéder, pour l'instant, à entretien hivernal de

cette portion de chemin compte tenu, notamment, des frais que la municipalité devrait engager à cette fin, et compte tenu que les propriétaires peuvent, comme ils l'ont fait par le passé, procéder eux-mêmes à l'entretien hivernal de cette section de route;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle maintient sa décision de ne pas procéder à l'entretien hivernal de la portion du chemin des Perdrix à laquelle réfère la lettre reçue par la municipalité de 11 septembre 2009 ;

Que les requérants soient informés de la décision de la municipalité à cet égard.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Site de neige usée/étude hydrogéologique

CONSIDÉRANT que nous n'avons pas encore la soumission de laboratoire pour l'étude hydrogéologique pour le site de neige usée, ce sujet est remis à la séance de décembre 2009.

Système d'alarme au Centre de Loisir Éric Bédard

Nous avons reçu une offre de Alarme Mauricienne Inc. pour l'installation d'un système d'alarme pour le pavillon du Centre de Loisir Éric Bédard ; mais le conseil rediscutera de ce sujet à la séance de décembre avant de prendre une décision concernant l'installation de ce système d'alarme.

Entente avec les Municipalités de Lac-aux-Sables et Trois-Rives pour l'entretien du chemin du lac Missionnaire

CONSIDÉRANT que la directrice générale de la Municipalité du Lac-aux-Sables nous a envoyé un courriel cet après-midi nous demandant d'attendre avant d'adopter le projet de résolution concernant cette entente afin de faire réduire le coût de l'entretien de ce chemin. Nous attendrons donc à la prochaine séance pour adopter cette entente.

Ponceau chemin du Canton-de Lejeune (Lac à Magnan)

CONSIDÉRANT que la municipalité a fait une demande d'aide financière à la Conférence Régionale des Élus dans le cadre du programme (ponts et ponceaux) pour remplacer un ponceau dans le chemin du Canton de LeJeune (Lac à Magnan). Le ponceau devait avoir 2 mètres de diamètre par 45 mètres de longueur et le coût était estimé de 19 000.00 \$ pour ce ponceau. Le Ministère n'est pas favorable à l'installation d'un ponceau, mais favorise la pose d'un ponceau en arche ou un pont. Le conseil a demandé un prix pour un ponceau en arche qui est de 63 910.12 \$. Le conseil demande de s'informer à la CRE si ce ponceau en arche est admissible à la subvention et quel est le montant qui nous sera remboursé pour ce ponceau en arche.

Rés. 2009-11-351 : Hebdo Mékinac des chenaux/annonce

CONSIDÉRANT que l'offre de l'Hebdo Mékinac des Chenaux pour une annonce dans l'édition

du 2 décembre concernant le Gala Reconnaissance 2009 de la chambre commerce de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une annonce format carte simple en couleur au montant de 179.00\$ dans l'édition du 2 décembre 2009 de l'Hebdo Mékinac des Chenaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Martin Dessureault demande des informations concernant la régie de transport des déchets de Mékinac.

Valérie Pelletier demande des informations sur le point 2 (l'achat du terrain de Jocelyn Rees) et sur la construction d'une bâtisse dans le parc Saint-Jean-Optimiste.

Jacques Lachance demande si le conseil a demandé un certificat environnemental pour le terrain de Jocelyn Rees.

Mario Vallée demande si l'aménagement des infrastructures du parc Saint-Jean-Optimiste n'est pas réalisé ce qu'il adviendra de la subvention du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

France Déry demande si tous les aménagements prévus pour le parc Saint-Jean-Optimiste seront réalisés.

Affaires nouvelles

Rés. 2009-11-352 : Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur les rues Veillette, Masson, de l'Anse, Bédard et du chemin Saint-Michel Nord et Sud

CONSIDÉRANT qu'une subvention de 15 000 \$ et une subvention de 50 000 \$ ont été accordées à la Municipalité de Sainte-Thècle par la Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la région de la Mauricie, Madame Julie Boulet, pour l'amélioration des rues Place Optimiste et de l'Anse, référence lettre du 11 août 2009;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration des rues Veillette, Masson, de l'Anse, Bédard et du chemin Saint-Michel Nord et Sud s'élèvent à 88 477.99 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues Veillette, Masson, de l'Anse, Bédard et du chemin Saint-Michel Nord et Sud pour des montants subventionnés de 15 000 \$ et 50 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues Veillette, Masson, de l'Anse, Bédard et du chemin Saint-Michel

Nord et Sud dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-11-353 : Levée de la séance

A 21h, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu unaniment de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorier

Maire